Par ailleurs, le cinéma est un jeu vidéo

Autor(en): **de Roulet, Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Films : revue suisse de cinéma**

Band (Jahr): **- (2003)**

Heft 17

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-931130

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Par ailleurs, le cinéma est un jeu vidéo

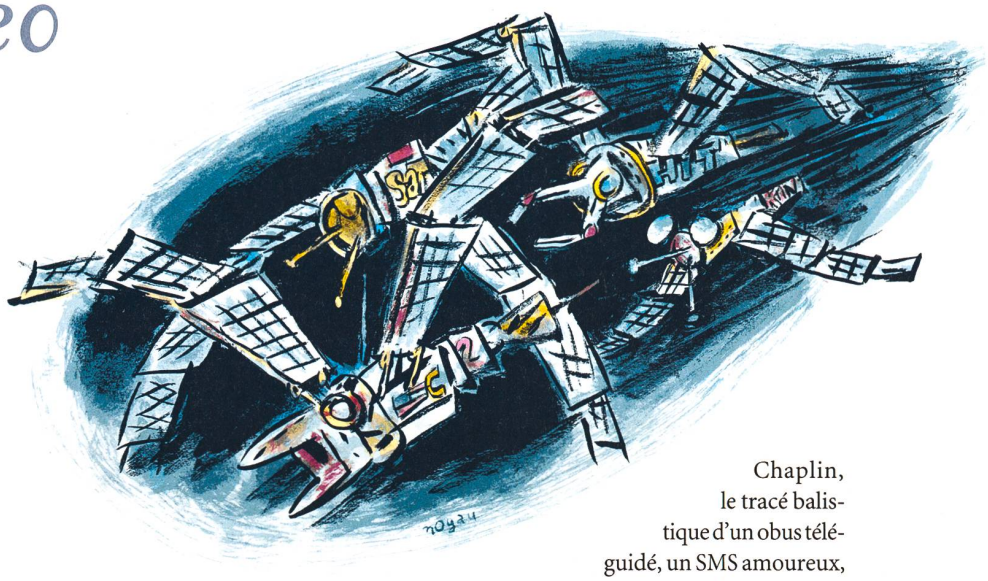

À propos de L'Exception, groupe de réflexion sur le cinéma Par Daniel de Roulet

« Par ailleurs, le cinéma est une industrie. » Seule comme un remord, cette phrase termine le livre qu'André Malraux consacre en 1939 à l'*Esquisse d'une psychologie du cinéma*. Page après page, Malraux répète que le cinéma est un art, presque l'égal de la littérature. Il raconte comment Griffith a inventé le gros plan. Ce dernier avait été si ému par la beauté d'une actrice dans son film qu'il avait fait tourner à nouveau, de tout près, l'instant qui venait de le bouleverser. Puis il avait intercalé la séquence dans la pellicule. Le découpage et le gros plan seraient donc nés de la passion d'un metteur en scène.

Après Malraux, Jean-Luc Godard a lui aussi défendu le cinéma comme art, exigeant que la Nouvelle Vague échappe aux contraintes de la production industrielle : « Il y a la culture qui est la règle et l'exception qui est de l'art. Il est dans la nature de la règle de vouloir la mort de l'exception. »

Avant les musiciens ou les romanciers, l'exception culturelle a donc occupé les gens de cinéma, parce que l'industrie et ses modes de production déterminent leurs œuvres. Cela est admis au moins depuis la petite phrase de Malraux contre laquelle viennent s'échouer les plus beaux rêves du cinéma artisanal. Malraux lui-même, par son entêtement à créer un ministère de la culture, a entretenu la confusion entre art, culture, patrimoine. Il a cru pouvoir les mettre à l'abri sous un même toit, loin de l'industrie. À terme, une position intenable. D'où la petite phrase de l'ancien patron de Vivendi : « Par ailleurs, l'exception culturelle, c'est terminé. »

Pour ne pas laisser des Jean-Marie Messier sans contradicteur, une association s'est constituée, L'Exception, groupe de réflexion sur le cinéma, qui publie chez Gallimard, un intéressant compte rendu de ses travaux. Pendant un semestre, à Siences-Po, des artistes, des critiques, des enseignants se sont interrogés sur l'avenir du film. En résulte *Le banquet imaginaire*, achetez-le pour vingt-cinq francs.

On a pu jusqu'ici aimer le cinéma sans en rien posséder. Désormais les critères techniques qui permettaient une définition sont caducs. On disait avec Jean-Michel Frodon : « C'est un lieu collectif. Où il fait noir. Où on paie l'entrée. Pour assister à une projection. Sur grand écran. À partir d'un support pellicule. » Mais plus rien de cela ne dure. À Hollywood, la moitié des recettes vient de la vidéo, un quart des ventes aux divers types de télévision, et un quart seulement des salles. Englué dans les services de la communication, le cinéma est devenu plus qu'une industrie. Avec le tout numérique, la terre entière échange ses images, ses sons, ses textes selon de nouvelles règles. Sur le même satellite transitent côte à côte une compilation des films de Chaplin, le tracé balistique d'un obus téléguidé, un SMS amoureux, des données bancaires et un jeu vidéo à 400'000 abonnés. La nouvelle relation que le numérique entretient avec la manipulation du réel modifie la notion même de film. Celui-ci existe désormais en version avion, festival, promo, ou en kit, à monter soi-même comme un meuble suédois, dictature de l'impatience.

Dans ce livre bien documenté, d'autant plus étonnant qu'on a perdu l'habitude de la réflexion collective, de nouvelles perspectives s'ouvrent au détour des phrases. Ainsi ces réflexions sur le rapport à la littérature. Les questions qui attendent le cinéma numérisé seraient proches de celles que le livre a rencontrées durant son histoire. L'écriture en chapitres, rendue possible par Gutenberg, s'offrirait aujourd'hui au cinéma grâce au numérique. D'où les mêmes questions de droits et devoirs d'auteur, droit de citation, bibliothèques. Comme il est dit dans *Le banquet imaginaire*, sans les romans de Don DeLillo, pas de cinéma américain. Le livre serait donc l'avenir du cinéma.

Par ailleurs, le cinéma est une passion... *f*

films

Revue suisse de cinéma
Mensuel (paraît 11 fois par an)
www.revue-films.ch

N° 17 mai 2003

Rédaction, marketing, administration
Rue du Maupas 10, case postale 271,
1000 Lausanne 9
Tél. 021 642 03 30, fax 021 642 03 31
CCP 17- 419797-4

Rédaction
Françoise Deriaz, rédactrice en chef
Mathieu Loewer, rédacteur
E-mail : redaction@revue-films.ch

Marketing
Françoise Deriaz, Julien Guex
E-mail : marketing@revue-films.ch

Service des abonnements et administration rédaction
Julien Guex
E-mail : contact-abos@revue-films.ch

Régie publicitaire
cinecom ag
Katja Biffiger
Neugasse 10
8037 Zürich
Tél. 01 448 48 60
Fax 01 448 48 99
Tarif publicitaire : www.cinecom.ch

Comité de rédaction
Vincent Adatte, Laurent Asséo, Bertrand Bacqué, Norbert Creutz, Christophe Gallaz, Antoine Le Roy, Frédéric Maire, Nathalie Margelisch

Ont aussi collaboré à ce numéro
Christophe Billeter, Alain Boillat, Jean-Sébastien Chauvin, Antoine Criblet, Daniel de Roulet, Véronique Kipfer-Egloff, Charlotte Garson, Arsène Guillot, Julien Guex, Pierre-Emmanuel Jaques, Frédéric Mérat, Olivier Salvano, Cathy Trograncic

Réalisation graphique
Peppermint graphic design et Substrat design, Lausanne

Éditeur responsable
Mediafilm
Case postale 271
1000 Lausanne 9

Administratrice
Françoise Deriaz

Soutiens
Office fédéral de la culture, Loterie romande, Fondation Famille Sandoz, Fondation Oertli Zurich, Fondation culturelle pour l'audiovisuel en Suisse, Pour-cent culturel Migros, Ville de Lausanne

Impression
Imprimeries Réunies
Case postale 350
1020 Renens

© 2003 *films* - ISSN 1424-1897

Les textes et annonces publiés dans ce numéro ne peuvent être reproduits partiellement ou entièrement, retravaillés ou utilisés par des tiers sans accord préalable de l'éditeur. Ces dispositions s'appliquent aussi à tous les systèmes de reproduction et de transmission existants.

Les photographies et illustrations reproduites dans ce numéro ont été gracieusement prêtées par :

Agora Films : pp. 14-15-24-28-38-40. API Theatrical Promotion : p. 31. Cinémathèque suisse : pp. 2-9-32-33-34-35-41-45. Columbus Film : pp. 42-43. Elite-Film AG: pp. 2-18-19-31. Filmcooperative Zurich : pp. 16-17-31. Frenetic Films : photo de couverture, pp. 2-10-11-12-13-30-31-36-37. Librairie Glénat : p. 21. Kino Latino / Kino Brasil: p. 19. Look Now ! : p. 21. M6 Télévision : p. 44. Moa Distribution : pp. 22-23. Monopole Pathé Films : pp. 2-27-30-31. Spoutnik : p. 42. Trigon-Film : pp. 2-25. Twentieth Century Fox Film Corporation : pp. 20-39. United International Pictures GmbH : pp. 28-31. Warner Bros. (Transatlantic), Inc : pp. 4-5. Xenix Filmdistribution GmbH : p. 26.